

Commission Locale de l'Eau du SAGE Thau-Ingril

Commission thématique milieux aquatiques et zones humides

17 mai 2022 | 16h30-18h30

Liste de présence

Collège des représentants des collectivités locales et des établissements publics locaux

Titulaire	Fonction	Présent	Excusé
Michel GARCIA	Président de la CLE, commune de Villeveyrac	X	
Véronique CALUEBA-RIZZOLO	Conseil Départemental Hérault	X	
Sébastien DENAJA	Région Occitanie		X
Maryalis CAMEL	SMBT		X
Georges NIDECKER	SBL		X
Serge GUIDEZ	SYBLE	X	
Marcel BOSCH	Commune de Balaruc le Vieux	X	
Aurélien DALOZ	Commune de Montbazin	X	
Josian RIBES	SAM	X	
Angel FERNANDEZ	Commune de Balaruc les Bains		X
Sylvain BARONE	Commune de Poussan		X
Cédric RAJA	Commune de Bouzigues		X
Gérard NAUDIN	SMETA		X

Collège des représentants des usagers, des organisations professionnelles et des associations

Structure/services	Prénom NOM		
Prud'homie de Thau-Ingril	Jean-Marie RICARD	X	
Chambre d'agriculture	Céline MICHELON		X
La Coopérative Agricole Occitanie	Nerte DE MAULEON		X
UFC Que Choisir	Gérard BAILLEUL		X
CPIE BT	Emilie VARRAUD	X	

Coopération Agricole Occitanie	Pierre-Yves ROUILLE		X
--------------------------------	---------------------	--	---

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Structure/services	Prénom NOM		
Services de l'Etat	Eric BOUSQUET	X	
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée	Anahi BARRERA		X

Autres personnes invitées

Collectivité/services	Prénom NOM		
SMBT	Elise BOURRU	X	
SMBT	Clarisse MARCELLAC	X	
SMBT	Alexandre PENNANEAC'H	X	
SBL	Marc COUSTOL		X
SAM	Patrick ARMENIO	X	
SAM	Jérémy GALLION	X	
Conseil Départemental 34	Caroline MULLER	X	
SAM	Patrick REAMOT		X
SAM	Alain MICHELETTI		X
SMETA	Véronique DUBOIS		X
Coopération Agricole Occitanie	Nerte DE MAULEON		X
Chambre d'agriculture	Alice BOSCHER		X
EPTB Fleuve Hérault	Christophe VIVIER		X

Rappel de l'ordre du jour

Sortie terrain le long de la Vène à Montbazin et échanges en salle sur la thématique des cours d'eau : entretien et restauration.

Document support : 20220517 support CT milieux.pptx

Compte-rendu des échanges

Michel GARCIA, Président de la CLE et de la Commission Thématique milieux aquatiques et zones humides, introduit la Commission et remercie les participants pour leur présence.

Sortie terrain

Clarisse MARCEILLAC, technicienne rivière au SMBT, mène les participants le long de la Vène à Montbazin pour échanger sur l'entretien des cours d'eau. Elle présente des cas concrets pour étayer son discours sur les pratiques réalisées, les différents éléments constitutifs d'un cours d'eau (ripisylve, atterrissements, plantes aquatiques, etc.), et fait toucher du doigt la délicate gestion de nos rivières.





Quizz sur l'entretien des cours d'eau

Lors du retour en salle, les échanges se poursuivent avec un quizz, que Clarisse MARCEILLAC enrichit par des éléments d'information complémentaires. Les personnes présentes font des binômes et tirent au hasard des questions présentées sous un format ludique.

Concernant la ripisylve et ses différents niveaux de végétation, Josian RIBES demande pourquoi la végétation est étagée de la sorte.

Clarisse MARCEILLAC explique que c'est dû à l'action de l'eau, qui va par exemple à un moment donné emporter de vieux arbres dans la strate arbustive.

Lors des échanges sur les interventions réalisées ou à proscrire dans le cadre de l'entretien des cours d'eau, Alexandre PENNANEAC'H demande ce que les entreprises d'entretien font du bois qui est coupé.

Clarisse MARCEILLAC indique qu'il est souvent récupéré par les propriétaires.

Jérémy GALLION s'interroge sur la marche à suivre si les propriétaires riverains procèdent eux-mêmes à l'entretien d'un cours d'eau et le font mal.

Clarisse MARCEILLAC répond qu'elle est parfois sollicitée et accompagne les propriétaires dans l'entretien du cours d'eau.

Eric BOUSQUET précise que la réglementation comme la non destruction d'espèce protégée peut permettre d'intervenir si les mauvaises pratiques détruisent des espèces.

Michel GARCIA complète : si des erreurs sont faites de bonne foi, notre rôle est d'expliquer et d'accompagner pour corriger. Autrement effectivement, il faut intervenir.

Aurélien DALOZ indique qu'il est également possible d'appeler les services de l'OFB qui peuvent venir constater et faire une contravention.

Patrick ARMENIO demande pourquoi l'entretien dans le cours d'eau se fait en forme de voute et que la partie haute n'est pas coupée ?

Clarisse MARCEILLAC explique que l'entretien au centre est fait pour laisser passer l'eau, et qu'on conserve la végétation en voute pour l'ombrage dans le lit du cours d'eau.

Toutes les questions du quizz n'ayant pas pu être explorées dans les temps impartis, les éléments non traités seront envoyés avec le compte-rendu pour information.

Point d'avancement sur le diagnostic hydromorphologique des cours d'eau

Clarisse MARCEILLAC aborde alors le sujet de la restauration des cours d'eau avec des nouvelles récentes de l'étude de diagnostic hydromorphologique des cours d'eau qui a démarré début avril cette année. Le prestataire travaille actuellement à la phase 1 – l'état des lieux. Les techniciens prospectent les cours d'eau et vont bientôt contacter des acteurs du territoire pour leur proposer un questionnaire afin de recueillir des informations complémentaires sur nos cours d'eau.

Jérémy GALLION demande si le prestataire utilise un drone, ce qui n'est pas le cas.

Eric BOUSQUET précise que sur un secteur Natura 2000 c'est interdit à cette période de l'année, et Clarisse MARCEILLAC indique qu'étant donné la petite taille des cours d'eau il lui paraissait mieux qu'ils soient parcourus à pieds.

Michel GARCIA demande si une partie du programme d'action sur la restauration de ripisylves pourrait être financée par des mesures compensatoires ?

Eric BOUSQUET répond que c'est à vérifier mais qu'a priori oui. S'il y a destruction de ripisylve par exemple, ce qui est assez rare, la compensation devra cependant être réalisée sur un secteur similaire. Peut-être dans le cadre de projets tel que celui de la LNMP. Cependant beaucoup de berges sont privées et la compensation doit se faire avec un objectif de gestion dans le long terme, ce qui impliquerait de conventionner par exemple.

Concernant l'étude de diagnostic hydromorphologique, Elise BOURRU donne quelques éléments quant à la gouvernance :

- La CLE sera associée au sein du comité de pilotage (COPIL), qui doit notamment valider les grandes phases de l'étude
- Quatre réunions du COPIL sont prévues, à propos du diagnostic (phase 2), du plan de gestion stratégique et des programmes d'actions (phase 3), des avant-projets (phase 4), puis une présentation finale de l'étude avant une réunion publique.

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur les déchets plastiques dans les bassins versants

Elise BOURRU donne enfin quelques informations sur le dépôt récent d'une note d'intention dans le cadre d'un AMI sur les déchets plastiques sur le territoire de Thau, de l'amont des cours

d'eau au littoral. Si le projet multi-partenarial est retenu suite à ce dépôt, la réponse finale sera connue en décembre 2022 et le projet démarrerait en 2023.

Michel GARCIA propose que dans la phase de sensibilisation et de formation, une action soit prévue en sortie des drives de fast-food. Véronique CALUEBA complète : un gros travail serait également à prévoir sur les marchés des communes du bassin.

En l'absence de questions ou commentaires supplémentaires, Michel GARCIA remercie l'ensemble des personnes présentes pour la qualité des échanges et propose de clôturer la séance.